

La société [ARLES TAXIS SERVICES](http://www.arles-taxis-services.com) / T : 04.90.52.22.22 (siège à Arles), propose un service de véhicules avec chauffeur deux jeudis d'affilée à la sortie de boîte de nuit. Une démarche réalisée en partenariat avec la sécurité routière et Le Krystal à Moulès. Sur le même principe que le voiturage, la société envoie un véhicule devant la discothèque, s'il est rempli, soit 7 passagers, le total de la course est divisé par le nombre de voyageurs, soit 5 € et dont un aller retour à 10 € d'où que vienne le taxi et jusqu'au domicile. Il est possible d'aller jusqu'à Martigues pour 80 € la course. La condition est de mutualiser le moyen de transport au maximum. Un outil de réservation de taxis partagés devrait être mis en ligne d'ici la fin de l'année. La démarche vise en priorité à protéger les gens.

www.arles-taxis-services.com